

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION  
-----

Enquête auprès des établissements  
du secteur de l'éducation

RAPPORT FINAL

# **Introduction**

Ce rapport présente la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête auprès des établissements du secteur de l'éducation, destinée à fournir les éléments de la mise en place d'un système de suivi des dépenses jusqu'à leur destination (SSDD). Cette enquête constitue la deuxième composante principale du SSDD, à côté du suivi pas à pas.

Le premier chapitre de ce rapport présente de manière succincte la méthodologie de l'enquête. Le chapitre 2 expose les principaux résultats de l'enquête relatifs aux élèves. Le chapitre 3 est consacré aux établissements et aux enseignants. Enfin, le dernier chapitre décrit les aspects qualitatifs et quantitatifs du budget des écoles ainsi que la répartition par postes des financements émanant de l'état et des organisations non gouvernementales.

Il importe de signaler que la qualité des données collectées sur les lycées ne permet pas de présenter tous les éléments descriptifs les concernant. Seuls les éléments relatifs aux élèves et enseignants des lycées sont exposés. Par contre ceux concernant les écoles secondaires elles mêmes ne sont pas disponibles.

# **Chapitre1**

## **Méthodologie de l'enquête**

La présente méthodologie décrit l'échantillonnage auprès des établissements scolaires. Les cibles de l'enquête sont les suivantes :

- Les élèves ;
- Les enseignants ;
- Les chefs d'établissement ;
- Les chefs de la Commune ou de la Communauté rurale ;
- Les responsables financiers de chaque établissement.

L'enquête, qui couvre spécifiquement trois sous -secteurs de l'éducation : Le primaire, le moyen et le secondaire, s'est déroulée en deux étapes : l'enquête pilote et l'enquête terrain.

### **Enquête pilote**

Un questionnaire pré codé a été réalisé et testé par les enquêteurs pendant trois jours auprès des établissements et personnes ne faisant pas l'objet de l'enquête. Les remarques et les appréciations relevées lors des entrevues ont permis de réajuster les rubriques et de reformuler les questions pour la version finale.

### **L'enquête terrain.**

Nous présentons ici la méthode qui a permis de réaliser l'enquête sur le terrain.

#### **Echantillonnage**

Au regard de la complexité de l'étude, il est apparu nécessaire de distinguer cinq grands groupes d'échantillons répartis comme suit :

<b>Nombre</b>	<b>Primaire</b>	<b>Moyen</b>	<b>Lycée</b>
Elèves	3132	1317	835
Enseignants	220	92	59
Chefs d'établissements	112	46	30
Chefs de la communauté	112	46	30
Responsables des dépenses	112	46	30

Pour chaque type de cible un échantillon spécifique a été défini.

## **Echantillon Elève**

Pour ce qui concerne les élèves, trois types d'échantillonnage ont été définis : l'échantillon élève primaire, moyen et secondaire général.

### ***L'échantillon élève primaire***

L'échantillon élève primaire a été réalisé grâce à une étude préalablement menée sur l'ensemble du territoire sénégalais par le PASEC. Le fichier complet issu de cette étude a permis d'identifier les établissements et les élèves à enquêter. Il indiquait pour chaque établissement :

- § Le nom et le prénom de l'élève ;
- § La classe suivie par l'élève au cours de l'année de l'enquête du PASEC ;
- § Et son âge à cette époque.

Compte tenu de l'état d'ancienneté du fichier du PASEC, il a fallu passer d'abord par une opération d'identification des élèves. 75% d'élèves de ce fichier ont été identifiés et les autres, remplacés par les élèves répondants aux mêmes critères que les non- identifiés.

L'échantillon ainsi constitué tenait compte de la représentativité des élèves au niveau national. Il est composé de 3132 élèves répartis sur 112 établissements, soit 28 élèves par école repartis à plus de 90% entre le CE1 et le CM1.

### ***L'échantillon élèves du moyen***

L'échantillon des élèves du moyen a été réalisé à partir d'un échantillon à deux degrés :

§ Au premier degré, 46 établissements ont été sélectionnés sur l'ensemble des 11 régions du Sénégal, proportionnellement au nombre d'établissements par région.

§ Au deuxième niveau, 28 élèves par établissement ont été sélectionnés de façon équitable entre les niveaux d'enseignement.

### ***L'échantillon élèves du Lycée***

Pour ce qui concerne ce niveau d'étude, l'échantillonnage a été réalisé de la même façon que dans le moyen, sauf que les établissements de l'échantillon sont ceux des Communes.

### **Echantillon des autres cibles**

Il s'agit de la méthode de détermination de l'échantillon des enseignants, des chefs d'établissement, des responsables du circuit de dépenses et des chefs de communauté de base. La procédure était simple. Les établissements sélectionnés pour l'enquête des élèves constituaient les établissements ciblés. De ce fait, pour chaque établissement il fallait enquêter les 28 élèves, les deux enseignants, le chef d'établissement, le responsable du circuit de dépenses et le chef de la Communauté dans laquelle se trouve cet établissement.

### **Les questionnaires**

Cinq questionnaires ont été utilisés dans cette étude en fonction des cibles : les élèves, les enseignants, les chefs d'établissements, les chefs de communauté et les responsables de circuit de dépenses. Quel que soit le sous secteur de l'enseignement, la plupart des questions sont les mêmes. Elles répondent au maximum aux objectifs de l'étude.

# **Chapitre 2**

## **Description des élèves, de leur environnement, de leur vie scolaire et de leur encadrement à domicile**

Ce chapitre comme les suivants est divisé en trois parties, correspondant aux trois niveaux d'enseignement des élèves et établissements enquêtés : le primaire ou l'élémentaire, le moyen ou collège, et le secondaire et professionnel (lycée).

### **2.1 Les élèves du primaire :**

#### **2.1.1. Caractéristiques :**

Les élèves du primaire interrogés sont âgés de 7 à 18 ans, leur âge moyen étant 11 ans et la majorité d'entre eux (59% exactement) ayant entre 10 et 12 ans et fréquentant le CE1 ou le CM1 (91,6%). Les filles et les garçons sont à peu près également représentés (49,9% et 50,1% respectivement). Les élèves handicapés représentent 2,2% de l'échantillon.

La majorité des élèves (79,5%) fréquentent une classe à flux unique tandis qu'une forte minorité (19,1%) se trouve dans une classe à double flux. Les classes multigrades constituent l'exception (0,7% des élèves).

Les redoublements de classes interviennent le plus souvent au CM2 (36,7% des élèves) et au CE2 (18,4%).

Le parrainage d'élèves est plutôt rare (3,7%) et s'effectue surtout en nature (49,1%).

La proportion des élèves ayant changé d'école au moins une fois s'élève à 16%, et ils l'ont fait essentiellement parce qu'ils ont changé de résidence (59%), ou pour se rapprocher de leur domicile (29,6%).

La proportion des élèves du primaire ayant fréquenté un établissement préscolaire est nettement plus faible que celle d'entre eux qui sont passés par l'école coranique (16,1% contre 75,8%).

On peut s'interroger sur l'existence d'une liaison entre certaines caractéristiques des élèves du primaire. On se limitera ici à la liaison éventuelle entre les redoublements de classe et les caractéristiques telles que le sexe, le type de classe, le changement d'école, la préscolarité, la taille de la famille, le fait de parler ou non français à la maison, l'absentéisme..., soit environ

une douzaine de caractéristiques susceptibles d'expliquer le redoublement du CI, du CP, du CE1 et du CE2 par un élève. Le redoublement du CM1 n'est pas considéré en raison du faible nombre d'élèves du CM2 dans l'échantillon (30), et celui du CM2 parce que la question n'est pas pertinente pour les élèves de cette classe qui font cette classe pour la première fois.

Une cinquantaine de croisements sont donc possibles a priori entre le redoublement du CI au CE2 par un élève et la douzaine de caractéristiques identifiées, ce qui conduit à une cinquantaine de tableaux à double entrées. Seuls ceux de ces tableaux qui attestent d'une liaison statistique significative entre le redoublement d'une classe et des caractéristiques données sont reproduits en annexe. La mise en oeuvre d'un test d'indépendance (celui du khi-deux en l'occurrence) sur ces tableaux (débarrassés au préalable des individus n'ayant pas répondu aux questions correspondant aux variables croisées), donne des valeurs significatives à la statistique du test pour les couples de variables suivants :

- Changement d'école et redoublement du CP (niveau de significativité : 0,004).
- Pré scolarité et redoublement du CE2 (niveau de significativité : 0,003).
- Taille de la famille et redoublement du CE2 (niveau de significativité : 0,026).
- Communication en français à la maison et redoublement du CP (niveau de significativité : 0,001).
- Communication en français à la maison et redoublement du CE2 (niveau de significativité : 0,069).
- Fréquentation d'une bibliothèque et redoublement du CE1 (niveau de significativité : 0,065).
- Fréquentation d'une bibliothèque et redoublement du CE2 (niveau de significativité : 0,03).
- Electricité à la maison et redoublement du CE1 (niveau de significativité : 0,005).
- Absentéisme et redoublement du CP (niveau de significativité : 0,019).

Rappelons que la liaison entre les variables citées est d'autant plus effective que le niveau de significativité de la statistique du test est proche de 0 (au plus égale à 5% ou éventuellement 10%).

### **2.1.2. Environnement :**

Les élèves orphelins de leur père (9% de l'échantillon) sont plus nombreux que ceux qui sont orphelins de leur mère (4,6%). La majorité des élèves du primaire (66,3%) vivent avec leurs deux parents. Ceux qui sont élevés par leur mère seule (15,9%) ou un autre membre de leur famille (soit 12%) sont plus nombreux que ceux qui dépendent uniquement de leur père (5,7%). Rares sont ceux d'entre eux qui vivent dans des familles de moins de 5 personnes (8,9%).

Plus de 95% des élèves du primaire déclarent vivre dans une famille dont au moins un membre travaille. En moyenne 2,5 personnes ont un travail rémunéré par famille.

Très peu d'élèves du primaire parlent souvent français à la maison (7,7%) et fréquentent une bibliothèque ou un centre culturel (10,4%).

Une forte proportion d'élèves vit dans une maison sans eau courante (42,9%) ou sans électricité (37,6%). La plupart habitent cependant une maison en dur (52,6%) ou en semi dur (32,2%), dont le toit est souvent en zinc (59,7%) ou en béton (15,7%).

Notons pour clore cette section que les élèves du primaire s'adonnent nettement plus à une activité sportive scolaire (58,5%) qu'à une activité culturelle (23,4%).

Par ailleurs, plus de 98% d'entre eux déjeunent et dînent tous les jours, tandis que 94% environ prennent quotidiennement leur petit déjeuner.

### **2.1.3. Vie scolaire :**

Environ un quart des élèves du primaire déclarent l'existence d'une cantine dans leur école. Ceci explique certainement en partie que la majorité d'entre eux (69,2%) prennent leur repas en dehors des cantines scolaires.

Une forte proportion d'élèves (60,5%) juge leur école proche de leur domicile, alors que 10,9% trouvent que leur domicile est très éloigné de leur école. Cette opinion est corroborée par leur répartition selon la durée du trajet entre la maison et l'école (65,4% mettent moins de 15 minutes pour parcourir ce trajet et 10% mettent plus de 30 minutes pour le faire). La plupart d'entre eux (95%) se rendent à l'école à pied, ce qui explique que 10% et 43,8% d'entre eux arrivent respectivement souvent et parfois en retard.

L'absentéisme systématique est le fait d'une minorité (3,2% des élèves) alors que 50% environ ne s'absentent jamais. Environ 32% des élèves du primaire se sont absentés au moins une fois le mois précédent l'enquête. Les motifs invoqués par eux pour expliquer ce

comportement sont principalement la maladie d'un membre de la famille (42,1%) ou leur propre maladie (40,8%).

D'après les élèves, les classes du primaire ont entre 17 et 96 élèves, l'effectif médian d'une classe étant 52 élèves et étant quasiment identique à l'effectif moyen. L'effectif par banc le plus courant est 2 élèves. Seulement 3,3% des classes ont moins de 26 élèves.

Les élèves possèdent plus fréquemment un livre de français (74,3%) qu'un livre de sciences (25,2%), d'histoire (26,5%), de géographie (24,2%) ou d'éducation civique (4,4%). Ceux qui ont au moins un livre acheté par leurs parents représentent environ 36% des élèves tandis que ceux qui bénéficient de livres offerts par l'école constituent 67% des élèves. Alors que le nombre de livres le plus fréquemment achetés à leurs enfants par les parents est 0, celui offert le plus fréquemment par les écoles est égal à 2. En moyenne, les parents achètent 0,7 livres et les écoles offrent 1,6 livres à chaque élève du primaire.

La très grande majorité des élèves disposent de cahiers (99,6%), d'ardoise (97,1%), de stylos (97,8%), de crayons (88,8%) et de gomme (67,8%). L'existence d'une minorité parfois significative d'élèves dépourvus de ces fournitures de base est un phénomène notable.

La majorité des élèves déclarent être parfois interrogés en classe (65,8%) et avoir des devoirs à faire à la maison (85,7%). La plupart d'entre eux reconnaissent les efforts soutenus (80,7%) ou occasionnels (18,6%) d'explication de leur maître, même si ceux-ci consentent moins souvent à organiser des cours de renforcement dont bénéficient 28,3% des élèves. Ces cours se déroulent généralement à l'école, sont gratuits dans 69% des cas, ou coûtent entre 500 et 6000 francs, le tarif de 1000 francs étant le plus fréquent.

Seulement 4% des élèves du primaire affirment que leur maître est souvent en retard et 3,5% qu'il est souvent absent. La majorité d'entre eux disent qu'il est rarement absent (72,9%) ou en retard (57,7%).

Environ 90% d'entre eux accusent leur maître de les frapper. Seuls 13% d'entre eux affirment ne pas avoir été battus par leur maître d'école le mois précédent l'enquête. Les insultes du maître à leur endroit sont moins fréquentes que les sévices corporels, toujours selon les dires des élèves, puisque 80% reconnaissent ne pas être insultés.

La proportion d'élèves qui affirment que le directeur de leur école est rarement absent est 66,8%. Plus de la moitié d'entre eux (53%) disent qu'il fait souvent le tour des classes.

Les élèves du primaire reçoivent pour plus des trois quarts d'entre eux (78%) une aide à domicile pour étudier, cette aide provenant plus souvent d'un parent, père, mère ou frère (66,3%), que d'un répétiteur. La majorité d'entre eux étudient à domicile plutôt le soir (85,2%), ou l'après-midi (62,4%) et désirent poursuivre leurs études au-delà du CFEE.

Lorsqu'ils n'étudient pas, la plupart jouent avec des amis (87,9%), ou regardent la télévision (74%), ou aident leur mère dans ses travaux domestiques (64,9%), ou s'occupent de leurs plus jeunes frères et sœurs (60,5%).

## **2.2 Les élèves des collèges**

### **2.2.1. Caractéristiques :**

La quasi-totalité (99,3%) des collégiens retenus dans l'échantillon sont inscrits en quatrième ou en troisième. Cet échantillon comprend par ailleurs un peu plus de garçons (52,8%) que de filles, et 2,1% d'élèves handicapés.

Les élèves des collèges sont âgés de 11 à 23 ans, et possèdent une moyenne d'âge de 16,5 ans. Leur âge médian s'élève à 16 ans et est égal à leur âge modal.

Moins de 1% d'entre eux sont auditeurs libres et la quasi-totalité (99,7%) paie des droits d'inscription qui varient entre 1000 et 8300 francs, le montant de 2500 francs étant le plus courant.

Seulement 7% des collégiens interrogés perçoivent une bourse dont le montant varie entre 10000 et 42000 francs.

La proportion d'élèves redoublants est plus forte en troisième (21,6%) qu'en sixième. Un peu plus de 28% d'entre eux ont changé d'établissement, principalement parce qu'ils ont changé de résidence (44,3%) ou pour se rapprocher de leur domicile (37,5%). La fréquentation antérieure par les collégiens de l'école coranique est largement plus répandue (60,1%) que celle du préscolaire (22,1%).

### **2.2.2. Environnement :**

Les collégiens sont plus nombreux à avoir perdu leur père (13,3%) que leur mère (6%). Ils vivent principalement avec leurs deux parents (49,4%) ou un autre membre de la famille (27,5%). Ceux qui sont avec un seul de leurs parents sont plus nombreux à dépendre de leur mère (15%) que de leur père (6,2%). La plupart (97,4%) vivent dans des familles de plus de 5 personnes.

Seulement 12,8% des collégiens affirment vivre dans une famille dont aucun membre ne travaille, et plus de 99% déclarent avoir au moins une personne scolarisée dans leur famille.

Ils sont 16,5% à ne jamais parler français à la maison. Leurs mères sont plus fréquemment que leurs pères non scolarisées (47,2% contre 34,7%). Plus du tiers d'entre eux ont un père

dont le niveau d'instruction est au moins égal au collège, et 40% ont une mère ayant au moins le niveau du primaire.

Les collégiens vivent pour la plupart dans des maisons en dur (59%) ou semi dur (26,7%), possédant un toit le plus souvent en zinc (46,9%) ou en béton (27,3%), disposant souvent de l'eau courante (63,9%), de l'électricité (71%) et de toilettes (79,7%). Leur famille possède souvent du bétail (51,7%) ou une exploitation agricole (40,9%).

### **2.2.2. Vie scolaire :**

Plus de la moitié des collégiens (55,3%) fréquentent des écoles situées en dehors de leur quartier ou village et jugées par 78,6% d'entre eux un peu ou très éloignées de leur maison. La plupart d'entre eux se rendent cependant souvent à pied à l'école (85,2%). Ceux d'entre eux qui utilisent souvent le car « rapide » ou un autre moyen payant pour se rendre à l'école dépensent entre 45 et 8500 francs par mois pour leur transport.

Les proportions de collégiens qui arrivent parfois en retard ou souvent en retard à l'école s'élèvent respectivement à 46,4% et 15,2% alors que l'absentéisme systématique ne concerne que 4,9% d'entre eux. Les collégiens souvent absents de leur école attribuent cette absence surtout à des problèmes de santé (82,4%) ou de famille (38,8%).

Les livres ou manuels que possèdent le plus fréquemment les collégiens sont ceux de mathématiques (62,6%) et de français (48,1%). Les proportions de ceux qui ont un livre d'histoire, de géographie, de physique ou de chimie sont inférieures à 20%. La plupart des collégiens affirment qu'il leur manque au moins un livre, et plus de la moitié disent qu'il leur manque plus de 5 livres.

Les fournitures de base font parfois défaut à des proportions non négligeables de collégiens. Ainsi, 8% n'ont pas de stylos à bille, 30,5% n'ont pas de cahiers, 16,2% n'ont pas de gomme, 35,9% n'ont pas de crayons de couleurs, 68,1% n'ont pas de calculatrice. Ces fournitures sont en général achetées par les parents (79,7%) et plus rarement offertes par l'école (2,3%).

Les cours de renforcement sont suivis par 39,5% des collégiens et sont organisés principalement par les professeurs de l'école (43,3%) ou des étudiants (18,7%). Ils se déroulent surtout à domicile (41%) ou dans l'établissement (36,3%). Les matières les plus étudiées dans ces cours sont les mathématiques (85%) et le français (46,2%). Ces cours coûtent le plus souvent 1000, 2000 et 5000 francs et occupent la plupart des élèves concernés pendant 4 ou 6 heures hebdomadaires.

Les cours d'informatique sont suivis par 9% de collégiens et ne sont gratuits que pour 31,1% des élèves qui le choisissent, les autres devant déboursier entre 1000 et 10000 francs.

Le système de journée continue est appliqué par 22,6% de collégiens dont 58,1% se restaurent en achetant à manger, ce qui leur coûte entre 75 et 3000 francs.

Concernant les performances scolaires antérieures, il est à noter que 98,6% des collégiens ont réussi au CFEE et 91,2% ont réussi à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Leurs moyennes de passage s'échelonnent entre 5,1 et 19,5, pour une moyenne générale de passage de 11,51.

## **2.3 Les élèves des lycées et de l'enseignement professionnel**

### **2.3.1. Caractéristiques :**

L'échantillon d'élèves interrogés est composé essentiellement d'élèves des classes de première (49,9%) et terminale (47,5%), inscrits dans les séries L1, L2 et S2 pour 90,5% d'entre eux, et les séries G2, S1 et S3 pour les autres. La proportion des garçons est 56,3% et celle des élèves handicapés 3,6%.

Les élèves interrogés ont entre 15 et 25 ans, l'âge moyen étant égal à 19,7ans. L'âge modal est 20 ans et est identique à l'âge médian.

La quasi-totalité des élèves (99,4%) paient des droits d'inscription compris entre 1000 et 9000F. Seuls 3,4% des élèves bénéficient d'une bourse. Environ le tiers d'entre eux (30,7%) ont changé d'établissement au moins une fois, principalement parce qu'ils ont changé de résidence ou pour se rapprocher de leur domicile.

Ils sont plus nombreux à avoir fréquenté l'école coranique (72,1%) que l'enseignement préscolaire (31,4%).

### **2.3.2. Environnement :**

De leurs deux parents, la mère est plus fréquemment en vie (93,5%) que le père (81,3%), à la différence des élèves du primaire. Ils sont 48,6% à vivre avec leurs deux parents et sont plus nombreux à vivre avec un autre membre de leur famille (29,7%) qu'avec leur mère seule (14,3%) ou leur père seul (5%).

Comme les élèves du primaire, les lycéens vivent pour la plupart dans des familles de 6 à 10 personnes (45,4%) ou de plus de 10 personnes (40,9%), dont la majorité des membres a un emploi salarié et est scolarisé, selon leurs dires.

Environ 40% des lycéens parlent souvent français à la maison. Ce pourcentage correspond approximativement à celui des lycéens dont le père a au moins le niveau du collège (41,4%) et au pourcentage de ceux dont la mère a au moins le niveau de l'école primaire (43,9%).

Les lycéens habitent pour la plupart une maison en dur (63,2%) ou semi dur (24,4%), dont le toit est surtout en béton (39,6%), en zinc (34,6%) et dans une moindre mesure en tôle ondulée (19,8%). Une forte majorité d'entre eux ont accès à l'eau courante (81,6%) et à l'électricité (86,5%). Si la plupart d'entre eux vivent dans des maisons équipées de radio, de téléviseur ou de ventilateur, une minorité habite des maisons dotées de cuisinière et dont un membre possède une bicyclette ou motocyclette (26,4%) ou un autre véhicule à moteur (28%). La proportion de ceux dont la famille possède une exploitation agricole est 20,4%.

### **2.3.3. Vie scolaire**

La majorité des lycéens estiment que leur école est très éloignée (43,6%) ou un peu éloignée (38,8%) de leur maison, puisque cette école est le plus souvent située en dehors de leur quartier ou village (69,5%). Néanmoins, la majorité d'entre eux (68,4%) se rend à l'école à pied. Il n'est donc pas surprenant que 51,4% d'entre eux arrivent parfois en retard et que 18,7% soient souvent en retard. L'absentéisme systématique est le fait d'une minorité (7% environ) et est principalement attribué à des problèmes de santé (88,6%) ou de famille (52,7%)

Les dépenses mensuelles de transport des lycéens varient de 0 à 30000 francs et s'élèvent le plus fréquemment à 3000, 5000 ou 6000 francs.

Les proportions de lycéens possédant un livre des différentes matières sont systématiquement inférieures à 50%. Quant aux fournitures essentielles, certaines font défaut à une proportion non négligeable d'élèves : 11,4% n'ont pas de règle, 45% n'ont pas de crayons de couleur, 40% n'ont pas de rapporteur, 48,4% n'ont pas de calculatrice, 26,1% n'ont pas de cahiers, 10,9% n'ont pas de stylos à bille. Les lycéens possédant des fournitures sont 73,2 % à déclarer qu'elles ont été achetées par leurs parents.

La proportion de lycéens qui suivent des cours de renforcement s'élève à 34,4%. Ces cours sont organisés à 57,5% des élèves concernés par les professeurs de leur école et se déroulent pour 50,9% d'entre eux dans l'établissement. Les cours de renforcement à domicile sont loin de concerner une faible minorité puisque 28,9% des élèves concernés y ont recours. Les matières les plus demandées pour ces cours sont les mathématiques (62%), le français et les langues (39,7%), et la physique/chimie (32,8%). La moitié des élèves concernés consacrent plus de 4 heures hebdomadaires à ces cours.

Environ 52% des lycéens déclarent qu'aucun de leur professeur n'arrive souvent en retard, et très peu mentionnent 4 ou plus de 4 professeurs souvent en retard (moins de 4%). Un commentaire analogue peut être fait de leurs réponses à la question de l'absentéisme des professeurs : une majorité de 62% affirme qu'aucun de leurs professeurs ne s'absente beaucoup et ils sont moins de 3% à dire qu'au moins 4 professeurs s'absentent beaucoup.

Environ 20% des lycéens suivent des cours d'informatique, gratuits pour 49,7% d'entre eux et ayant un coût mensuel variant entre 500 et 7000 francs pour les autres (le coût le plus usuel étant 1500 francs).

La journée continue est observée par 27% des lycéens qui se restaurent principalement en achetant à manger (65,5%).

Notons pour terminer que 98,7% des lycéens ont réussi au CFEE et 98,4% au BEFM. Leurs moyennes de passage s'échelonnent entre 0 et 15,7.

# **Chapitre 3**

## **Caractéristiques des établissements scolaires et des enseignants**

### **3.1. Les établissements scolaires**

#### **3.1.1. Les écoles primaires**

L'échantillon contient 112 écoles primaires dont 107 publics, 4 privés confessionnels et 1 privé laïc, toutes reconnues et autorisées par l'état. La quasi-totalité de ces écoles (95,5%) sont propriétaires du local qu'elles occupent, une minorité d'entre elles occupant gratuitement ce local. Ces écoles ont été pour la plupart d'entre elles créées avant 1960, c'est-à-dire pendant la colonisation (30,4%), ou après 1990 (26,8%), et pour 18,8% d'entre elles dans les années 60.

##### **3.1.1.1. Caractérisation des directeurs :**

Les directeurs d'écoles primaires sont essentiellement de sexe masculin (94,6%), mariés (89,3%), et occupent officiellement ce poste pour 95,5% d'entre eux. La moitié d'entre eux occupent leur poste depuis au plus 4 ans, tandis que 20,5% d'entre eux ont plus de 10 ans d'ancienneté.

La plupart des directeurs d'écoles primaires parlent la langue la plus courante du milieu. La majorité d'entre eux (73,2%) ont un niveau d'études au moins égal à la terminale, et 58% ont un diplôme égal ou supérieur au bac. L'emploi précédemment occupé par la plupart d'entre eux est celui d'enseignant (84,8%). Ils sont 49,1% à avoir reçu une formation de chef d'établissement, et 67% une formation de gestionnaire d'école.

##### **3.1.1.2. Caractéristiques des écoles :**

###### Types de classes :

Le nombre de classes d'un niveau donné varie entre 1 et 4 pour le CI, le CE1, et le CM1, et entre 0 et 4 pour le CP, le CE2 et le CM2. Deux des écoles échantillonnées sont dépourvues de CP et de CE2, et 3 écoles n'ont pas de CM2. Le nombre moyen de classes d'un niveau donné varie de 1,68 pour le CE2 à 1,76 pour le CM1. Il existe en moyenne moins de classes à deux flux que de classes à un flux, quel que soit le niveau. Le nombre de classes à double

flux décroît légèrement du CI au CE2 (51% des écoles en sont dotées au CI contre 29% au CE2), et se stabilise pour les cours moyens dont 30% environ sont à double flux.

#### Nombre d'élèves par classe :

L'effectif moyen des élèves présents par classe fluctue entre 111 au CI et 94 au CE2.. L'évolution de l'effectif moyen des filles présentes suit une tendance décroissante du CI (57) au CM2 (46). L'effectif modal (c'est-à-dire le plus fréquent) des élèves présents, évolue en dents de scie du CI au CM2 entre un minimum de 51 observé au CE1 et un maximum de 107 observé au CP. Il est à noter que l'effectif modal est plus faible au CI (60) qu'au CM2 (70). L'effectif modal des filles présentes décroît du CI au CE2 de 58 à 20 et croît du CE2 au CM2 de 20 à 43. Quant à l'effectif médian des élèves présents (celui qui partage les classes d'un niveau donné en deux groupes de même effectif), il décroît du CI (105) au CM1 (87) et remonte légèrement au CM2 (89). Son évolution suit la même tendance pour les filles présentes.

Pour ce qui est du nombre total d'élèves inscrits, il a évolué en moyenne de façon fluctuante entre 1999/2000 et 2002/2003 pour toutes les classes. On note cependant que, en moyenne, le nombre total d'inscrits est plus élevé en 2002/2003 qu'en 1999/2000 pour toutes les classes sauf le CI.

#### Nombre d'enseignants :

En moyenne, il y a systématiquement moins de 2 enseignants par classe du CI au CM2. L'effectif moyen d'enseignant le plus faible (1,64) est relatif au CI et l'effectif moyen le plus élevé (1,75) s'observe au CP. L'effectif médian d'enseignants, qui est égal à l'effectif modal, est le même pour toutes les classes et est égal à 2, le maximum d'enseignant par classe étant 4. Il y a généralement en moyenne moins d'un enseignant de sexe féminin par classe, sauf pour le CP où l'effectif moyen d'enseignantes est 1,1. On observe une décroissance continue de l'effectif moyen d'enseignantes entre le CP et le CM2 où il n'est que de 0,13.

#### Infrastructure et équipement :

Il existe une bibliothèque dans 43,8% des écoles primaires sélectionnées, mais elle n'est fonctionnelle que dans 67% des cas. Si dans la majorité des écoles (88,4%) le directeur possède un bureau qui n'est cependant en bon état que dans 65,7% des cas, seule une minorité d'entre elles (11,6%) dispose d'une salle des enseignants.

L'eau de robinet alimente 68,8% des écoles, tandis que 9,8% d'entre elles n'ont pas accès à une source d'eau potable.

Les toilettes communes sont inexistantes dans 54,5% d'écoles et 40,2% ne disposent pas de toilettes réservées aux enseignants. Le tiers des écoles n'ont pas de toilettes pour élèves.

Une forte proportion d'écoles (69,6%) n'a pas le téléphone.

Le nombre de salles permanentes des écoles varie entre 2 et 24, la moyenne étant 10 et le mode 12. Des salles temporaires existent dans 21% des écoles qui attribuent cette situation surtout à l'absence de budget pour construire de nouvelles salles (29,2%) ou au fait que certaines de leurs salles sont en cours de réparation ou de construction (29,2%). Par ailleurs, seulement 37,5% des écoles n'ont aucune classe dont le toit suinte.

Le nombre d'élèves par tables banc est généralement 2 ou 3, et le nombre moyen de tables banc en bon état est 213 par école.

#### Association de parents d'élèves :

La quasi-totalité des écoles primaires (98,2%) possèdent une association de parents d'élèves (APE) dont l'effectif, pour l'année de l'enquête, varie entre 4 et 992, pour une moyenne de 196,6. Le directeur est membre de l'APE dans 50% des cas et le nombre moyen d'enseignants membres est 3,27. Aucun enseignant n'est membre de l'APE dans 40% d'écoles primaires.

L'appartenance à une APE n'est pas limitée dans le temps dans 80% des écoles environ. Le président de l'APE est généralement élu (91,8%) et ce, le plus souvent soit pour un mandat de 2 ans (50%) ou pour une durée indéfinie (24,5%). L'APE se réunit en moyenne 2,75 fois par an. Les sujets les plus fréquemment abordés lors de ces réunions sont : le budget (87,3%), les infrastructures (77,3%), la mobilisation de fonds (83,6%), les performances des élèves (75,5%).

#### Inspection :

Les écoles enquêtées ont été pour la plupart inspectées en 2002 (40,2%) ou en 2003 (39,3%). Les visites d'inspection sont plutôt irrégulières (33% des cas). L'objet des visites de l'inspecteur est le plus souvent de rencontrer le directeur (93,1%), ou les enseignants (83,2%), ou de visiter les classes (68,3%).

#### Frais de scolarité perçus par les écoles primaires auprès des élèves :

Les frais d'inscription sont obligatoires dans 45,5% d'écoles et n'existent pas dans 22,3% d'entre elles. Les frais de sport n'existent pas dans 42% d'écoles et sont facultatives dans 25,9% d'entre elles. Les frais d'examen sont obligatoires dans la quasi-totalité des écoles (89,3%), contrairement aux frais de bibliothèque qui sont le plus souvent inexistantes (59,8%) ou facultatives (25,9%). Les élèves incapables de payer l'un ou l'autre de ces frais dans les écoles où ils sont obligatoires sont exemptés dans 42% des cas, ou plus rarement exclus (9,8%) ou ne passent pas en classe supérieure (1,8%). Une forte proportion d'entre eux (40% environ) subit des sanctions non précisées. La plupart des élèves exemptés du paiement des

frais le sont parce qu'ils sont pauvres (90,4%) ou parce qu'ils sont de santé fragile ou handicapés (38,5%).

L'examen de la moyenne par école du total de chacun des frais payés par les élèves montre que les postes générant les recettes les plus fortes pour les écoles sont les inscriptions officielles et les frais de scolarité.

### **3.1.2. Les collèges**

L'échantillon de collèges tiré comprend 46 écoles publiques toutes propriétaires du local qu'elles occupent. Parmi ces écoles, on dénombre 2 créées avant 1960, 10 créées pendant les années 60, et la majorité d'entre elles (24) créées à partir des années 70. Dans ces écoles, on parle le plus souvent en plus du français, le wolof (93,5% des écoles), le sérère (60,9%), le manding (41,3%) et le toucouleur (63%).

#### **3.1.2.1. Caractérisation des directeurs de collèges :**

Il n'y a qu'un directeur de collège de sexe féminin dans l'échantillon.

La quasi-totalité des directeurs (93,5%) sont mariés. Ils sont âgés de 38 à 58 ans, pour une moyenne d'âge de 51 ans environ. Ils occupent presque tous officiellement ce poste (95,7%). Plus de la moitié d'entre eux (54,3%) ont une ancienneté au plus égale à 5 ans à ce poste alors que le nombre moyen d'années d'ancienneté est 5,76 ans, soit environ 6 ans. Le nombre moyen d'années d'ancienneté en tant que directeur de collège est 7,74 ans.

La plupart des directeurs de collège (84,8%) parlent la langue du milieu. Ils sont 37% à avoir atteint le niveau BAC+4, et 41,3% ont la licence.

La majorité d'entre eux (63%) n'ont jamais changé d'école, et l'emploi précédent de la quasi-totalité (91,3%) d'entre eux est celui d'enseignant. Seulement 15,2% des directeurs de collège enseignent dans leur école. Ils sont 67,4% à avoir suivi une formation initiale et 65,2% une formation continue de chef d'établissement, et 71,7% ont reçu une formation de gestionnaire d'école.

#### **3.1.2.2. Caractéristiques des collèges :**

##### Types de classes, effectifs d'élèves et d'enseignants :

Les collèges sélectionnés possèdent toutes les classes, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, ou du niveau 6<sup>ème</sup> au niveau 3<sup>ème</sup>. Il y'a en moyenne 4,2 classes de 6<sup>ème</sup>, 3,4 classes de 5<sup>ème</sup>, et 3,9 classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Le nombre moyen d'enseignants est le plus élevé en 3ème (9,6) et le plus faible en 5<sup>ème</sup> (7,7). Le nombre total d'enseignants par collège varie de 6 à 40, pour une moyenne de 22,6. L'effectif total médian d'enseignants par collège est 21.

L'effectif moyen des élèves présents par niveau décroît de façon continue de 165,39 pour les classes de 6<sup>ème</sup> à 121,56 pour les classes de 3<sup>ème</sup>. Celui des filles présentes suit la même tendance, en passant de 66,83 en 6<sup>ème</sup> à 42,56 en 3<sup>ème</sup>.

L'effectif moyen des enseignants effectivement présents varie de 6,81 en 3<sup>ème</sup> à 5,75 en 5<sup>ème</sup>.

Pour les enseignantes présentes, l'effectif moyen varie de 1,36 en 3<sup>ème</sup> à 1,03 en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

#### Equipement et infrastructure :

La possession d'une bibliothèque est l'apanage de moins de la moitié des collèges (45,7%). Qui plus est, cette bibliothèque lorsqu'elle existe, n'est en bon état que pour 71,4% des collèges.

La plupart des collèges (91,3%) ont par contre un bureau du directeur, certes en mauvais état dans 35,7% des cas, et une salle des enseignants (69,6%). Il en est de même de l'eau du robinet disponible dans 84,8% des collèges, et de l'électricité qui est présente dans 78,3% d'entre eux.

Les toilettes communes existent dans une minorité de collèges (37%). Par contre une grande majorité d'entre eux ont des toilettes réservées aux enseignants (87%) et des toilettes réservées aux élèves (84,8%).

Une majorité de collèges (67,4%) ont le téléphone (système public).

Le nombre de salles permanentes par collège varie entre 0 et 25 et s'élève en moyenne à 10,4.

Un seul collège ne dispose d'aucune salle permanente et 10,9% en ont au plus 4. Les salles temporaires constituent l'exception puisque 82,6% de collèges n'en ont pas. Seulement 17,4% de collèges ont au moins une salle temporaire. L'existence de telles salles est mise surtout sur le compte d'un surplus d'inscriptions (37,5%), de travaux de réparation ou de construction en cours d'exécution (25%) ou de l'absence de budget de construction de salles (25%).

Les collèges sont 39,1% à avoir des classes à niveaux multiples. Ils sont 65,2% à posséder au moins une classe dont le toit suinte. Le nombre le plus fréquent d'élèves par table banc est 2. Si l'on excepte un collège qui n'a que des tables banc en mauvais état, le nombre de tables banc en bon état varie de 50 à 605, pour une moyenne de 263 environ par école.

#### Association de parents d'élèves :

Tous les collèges sélectionnés sauf un possèdent une association de parents (APE). La plupart de ces associations (89,9%) ont été créées après les années 80 et ont en moyenne 257 membres pour l'année de l'enquête. Le directeur est un membre de l'A.P.E. dans 33,3% des collèges tandis que dans 40% d'entre eux, aucun enseignant n'est membre d'une A.P.E.

La durée de l'adhésion à une A.P.E. est souvent indéfinie (66,7% des collèges) et le président est généralement élu (93,3% des collèges), et ce pour un mandat de 2 ans (44,4%) ou d'un an

(28,9%). L'A.P.E. tient en moyenne 2 réunions par année scolaire. Ces réunions sont consacrées essentiellement à des sujets tels que le budget (73,3%), l'infrastructure (82,2%), la discipline des élèves (73,3%), leurs performances (66,7%) ou la mobilisation de fonds (62,2%).

#### Inspection :

La proportion de collèges n'ayant pas reçu de visite d'inspection est 58,7%. Cette visite, quand elle a lieu, a pour but principalement la rencontre du directeur (89,5%), des enseignants ou du Conseil (52,6%), ou la visite des infrastructures (52,6%).

#### Frais payés par les élèves :

Les frais d'inscription existent et sont obligatoires dans tous les collèges de l'échantillon.

Les frais de sport n'existent pas dans 54,3% des collèges et sont obligatoires dans 34,8% d'entre eux. Les frais d'examen sont obligatoires dans 89,1% des collèges et n'existent pas dans 8,7% d'entre eux. Les frais de bibliothèque n'existent pas dans 73,9% de collèges et sont facultatifs dans 17,4% d'entre eux.

Les élèves incapables de payer ces frais sont exemptés dans 52,2% des cas et renvoyés dans 10,9% des cas. La moitié des collèges n'ont pas d'élèves exemptés. Environ 7 élèves en moyenne sont exemptés par école. Ils sont généralement issus d'une famille pauvre (87%) ou sont en mauvaise santé ou handicapés (47,8%).

## **3.2. Les enseignants**

### **3.2.1. Les enseignants des écoles primaires**

Ils ont essentiellement le statut d'instituteur (40,9%), d'inspecteur adjoint (25,7%) ou de maître contractuel (21,2%). La fonction de directeurs concerne 6,3% d'entre eux, le reste d'entre eux étant maîtres d'écoles. Leur nombre d'années d'ancienneté dans l'école enquêtée varie entre 0 et 34 ans, et 75,2% d'entre eux ont au plus 5 ans d'ancienneté dans l'école. Leur nombre total d'années d'ancienneté va de 1 à 39 ans, et n'est d'au plus 5 ans que pour 30,6% d'entre eux.

Les enseignants du primaire sont mariés pour 72,2% d'entre eux et célibataires pour 25, 2%. Ils sont 37,7% à avoir le BFEM ou le BEPC et 37,2% à avoir le BAC. Une minorité a un diplôme de premier cycle universitaire ou la licence. La plupart d'entre eux ont un diplôme professionnel (39,2% ont un CAP et 33,2% ont un CEAP).

### **3.2.2. Les enseignants des collèges :**

Le quart d'entre eux environ a le statut de PCEM, 18,1% celui de PEM/PL, 13,5% celui de vacataire et 5,6% celui de contractuel. La quasi-totalité d'entre eux exercent la fonction de professeur (96%). Les disciplines disposant le plus d'enseignants sont l'anglais (14,2%) et les mathématiques (12,9%), et celles ayant moins d'enseignants sont par exemple l'histoire, l'informatique, la philosophie, les lettres modernes, etc.

Le nombre d'années d'ancienneté dans l'école des enseignants des collèges varie entre 0 et 31 ans, 56,1% d'entre eux ayant moins de 5 ans d'ancienneté et 79% moins de 10 ans d'ancienneté dans l'école. Le nombre total d'années d'ancienneté dans la profession va de 0 à 37 ans, 30,3% d'enseignants des collèges ayant moins de 5 ans d'ancienneté au total.

La proportion d'enseignants des collèges mariés est 67%, pour 32,2% de célibataires. Les diplômes des professeurs des collèges sont principalement le Bac (42%), la licence (28,5%) et un diplôme de premier cycle universitaire (12,2%). Leurs diplômes professionnels sont plutôt variés, mais 21,3% ont le CAEM/CAES/CAEA/CAC, 16,7% le CACEM et assimilés, 7,8% le CAP, etc.

### **3.2.3. Les enseignants des lycées :**

Les enseignants des lycées ont surtout le statut de PEM/PL (41,1%) ou de PES (29,3%). La majorité exerce la fonction de professeur (95,8%), surtout dans des disciplines telles que le français (15,1%), l'anglais (12,8%), et les mathématiques (10,7%). Ils ont entre 0 et 27 ans d'ancienneté et 47,7% d'entre eux ont moins de 5 ans d'ancienneté dans le lycée. Leur nombre d'années d'ancienneté dans la profession va de 1 à 38 ans, 29,1% d'entre eux ayant moins de 5 ans d'ancienneté et 45,3% moins de 10 ans. La proportion de mariés parmi eux s'élève à 69,8%, celle des célibataires étant 27,5%. La plupart ont la licence (37,8%) ou la maîtrise (35,3%), une minorité non négligeable ayant le DEA (3,7%). Le diplôme professionnel mentionné par 60,8% d'entre eux est le CAEM/CAES/CAEA/CAC, les autres diplômes professionnels étant plutôt marginaux.

# **Chapitre 4**

## **Le budget des établissements scolaires et la répartition par principaux postes des financements qu'ils reçoivent de l'état et des ONG.**

### **4.1. Le budget des établissements scolaires**

#### **4.1.1. Les écoles primaires :**

Il importe pour commencer de noter qu'à peine plus de la moitié (55,4%) des chefs d'établissements du primaire, responsables de la gestion budgétaire, ont reçu une formation dans ce domaine.

##### Evolution du budget et des engagements des premier et second semestres :

Le budget moyen des écoles primaires a connu une augmentation de 54,8% de l'exercice 2000 à l'exercice 2001, suivi d'une baisse de 17,8% de l'exercice 2001 à l'exercice 2002.

Les variations du niveau du budget d'une école à l'autre sont très fortes, ce qui se reflète dans l'importance de l'écart type de cette variable pour chacune des trois années considérées. Les écoles primaires sont très fortement hétérogènes relativement au niveau de leur budget caractérisé par un coefficient de variation (c'est-à-dire un ratio écart type/moyenne) très élevé : 527,7% en 2000, 554,8% en 2001, 468,7% en 2002. L'année 2001 est notamment caractérisée par une accentuation de cette hétérogénéité budgétaire des écoles primaires.

Le montant moyen de l'engagement au premier semestre est systématiquement plus élevé que celui du second semestre pour les 3 exercices.

##### Appréciation de leur budget par les chefs d'établissements :

La majorité des directeurs d'écoles jugent le niveau de leur budget soit très insuffisant (52,7%), soit insuffisant (38,4%). Les libellés des articles sont considérés comme clairs par 71,4% des directeurs d'écoles primaires. La majorité d'entre eux (81,3%) jugent que les articles de leur budgets sont sous dotés, tandis que 50,9% d'entre eux trouvent correcte la période de gestion de leur budget. Ceux qui trouvent cette période courte sont plus nombreux (23,2%) que ceux qui la trouvent longue (17%).

Le décalage entre années civile et scolaire conduit surtout à une mobilisation partielle du budget (36,6%) ou à un report des dépenses (31,3%), d'après les directeurs d'écoles primaires. Le niveau du budget est surtout apprécié par les directeurs en fonction des procédures engagées (46,4%).

Les procédures de mobilisation de ressources sont jugées longues par 36,6% des directeurs d'écoles, et fastidieuses par 29,5% d'entre eux. Seulement 15% d'entre eux les trouvent simples.

Le principal impact des délais de paiement est la surfacturation, selon 42% des directeurs d'écoles primaires.

Une forte proportion de chefs d'établissements primaires (46,4%) disent que la corruption est inexistante chez eux, tandis que 21,4% d'entre eux pensent qu'elle est importante.

#### **4.1.2. Les collèges :**

La proportion des directeurs de collège ayant reçu une formation en gestion budgétaire (56,5%) est quasiment identique à celle des directeurs des écoles primaires.

##### Evolution du budget et des engagements des premier et second semestres :

Le budget moyen des collèges a plus que doublé en 2001 par rapport à 2000 (croissance de 109,8%), alors qu'il diminue fortement en 2002 par rapport à 2001 (baisse de 30,2%). Le niveau du budget est très dispersé et hétérogène, comme l'atteste les valeurs du coefficient de variation (45,5% en 2000, 159,2% en 2001 et 48,7% en 2002). Notons toutefois que l'hétérogénéité budgétaire des collèges est nettement moins accusée que celle des écoles primaires. Quant aux montants des engagements semestriels, ils sont plus élevés au premier qu'au second semestre en 2000 et en 2001, alors que c'est le phénomène contraire qu'on observe en 2002.

##### Appréciation de leur budget par les chefs d'établissements :

Le niveau du budget est considéré comme étant très insuffisant par 52,7% des directeurs de collèges, ou insuffisant par 38,4% d'entre eux. La plupart d'entre eux (71,4%) trouvent les libellés des articles clairs. Ils sont 81,3% à trouver les articles sous dotés.

Très peu de directeurs (4,5%) procèdent à des transferts de crédits d'un article à l'autre. La durée de la période de gestion est jugée correcte par 58,7% de directeurs de collèges, et courte par 28,3% d'entre eux. La majorité d'entre eux (67,4%) arrivent cependant à exécuter intégralement leur budget.

Les principaux impacts du décalage entre années civile et scolaire sont, pour les directeurs de collège, la mobilisation partielle du budget (37%), ou le report des dépenses (37%). Le niveau

du budget est apprécié par les directeurs de collège par rapport aux articles inappropriés (34,8%) ou aux procédures (32,6%). Seulement 19,6% d'entre eux jugent les procédures de mobilisation de ressources simples. La plupart d'entre eux les trouvent fastidieuses (39,1%) ou longues (30,4%).

Les délais de paiement entraînent la surfacturation des dépenses selon 63% des directeurs de collège, qui sont par ailleurs 47,8% à affirmer que la corruption est inexistante et 32,6% à juger sa place faible.

## **4.2. Répartition entre les différents postes du financement reçu de l'état par les établissements scolaires de 2000/2001 à 2002/2003 :**

### **4.2.1. Les lycées :**

Le financement total moyen des lycées par l'état a connu une croissance de 13,4% de 2000/2001 à 2001/2002, et une décroissance de 42,2% de 2001/2002 à 2002/2003, soit une baisse moyenne de 19,07% sur les 2 périodes. En moyenne, les lycées affectent la part la plus élevée de la somme reçue (soit 45,2% pour l'ensemble de la période) à l'achat de matériels pédagogiques. Cette part a d'ailleurs augmenté de façon continue sur la période.

Le 2<sup>ème</sup> poste bénéficiant le plus de l'utilisation du financement étatique dans les lycées est le salaire du personnel, qui mobilise en moyenne 16,5% de la somme reçue. L'achat de manuels et livres occupe la 3<sup>ème</sup> position (15,6% en moyenne sur la période) et devance d'ailleurs le salaire du personnel en 2000/2001. En résumé nous constatons que les lycées privilégient en moyenne les dépenses d'investissement (hors construction d'école) par rapport aux dépenses de fonctionnement.

### **4.2.2. Les collèges :**

Le financement des collèges par l'état est nettement plus élevé en moyenne que celui des lycées. On observe une baisse continue du financement total moyen des collèges par l'état sur la période. Le poste responsable de cette tendance décroissante est celui des matériels pédagogiques qui constitue le poste le plus doté (52% en moyenne du financement étatique sur la période). Le poste « manuels et livres » est le 2<sup>ème</sup> bénéficiaire du financement étatique des collèges (17,9% en moyenne) et devance largement le poste « salaire du personnel » qui ne vient qu'en 5<sup>ème</sup> position. La construction d'école, bien que moins marginale que dans les

lycées, ne consomme en moyenne que 0,8% du financement de l'état. Du fait du poids du poste « matériels pédagogiques », les dépenses d'investissement sont largement privilégiées par les collèges par rapport aux dépenses de fonctionnement.

### **4.2.3. Les écoles primaires :**

Ce sont les premières bénéficiaires du financement de l'état en 2000/2001 et en 2002/2003. Ce financement a connu une baisse drastique en 2001/2002 où il n'a concerné que les postes « manuels et livres » et « matériels pédagogiques ». La répartition de l'argent de l'état entre les différents postes est par ailleurs beaucoup plus équilibrée en moyenne et pour les exercices 2000/2001 et 2002/2003 que celle observée pour les lycées et collèges. Le salaire du personnel occupe néanmoins la première place et bénéficie en moyenne de 17,6% du financement total de l'état sur la période. Le poste « manuels et livres » arrive en seconde position (14,1%), suivi du poste « matériel pédagogique » (12,3%). Les autres postes ont en moyenne la même importance (11,2%). Il est à noter que le poste « construction d'école », avec 11,2% de part, est nettement plus important dans les écoles primaires que dans les lycées et collèges où il est presque inexistant.

## **4.3. Répartition entre les différents postes du financement reçu des ONG par les établissements scolaires de 2000/2001 à 2002/2003 :**

Les ONG ne sont quasiment pas intervenues dans le financement des lycées sur la période retenue sauf en 2001/2002. Mais les données ne permettent pas de ventiler cette intervention entre les différents postes. Nous ne commenterons brièvement que leurs participations au financement des écoles primaires et des collèges.

### **4.3.1. Les collèges :**

La contribution des ONG aux dépenses des collèges est nettement moindre en volume que celle de l'état, mais est loin d'être négligeable. Les ONG privilégient le poste « maintenance et réparation » dans leur intervention (18,9%), du moins pour ce qui concerne les postes d'intervention clairement identifiés. Elles contribuent aussi, mais à un degré moindre au règlement des factures, aux activités spéciales de l'école, à l'achat de matériels de bureau, et à la formation des enseignants.

### **4.3.2. Les écoles primaires :**

Les ONG interviennent de manière significative dans les dépenses des écoles primaires, et dans des domaines bien identifiés en général. Bien que le poste « maintenance et réparation » arrive légèrement en tête de leurs préférences (15,9% en moyenne), elles contribuent aussi significativement au règlement des factures (14,2%), à l'achat de matériel de bureau (13,1%), de manuels pour les enseignants (12,9%), et à la formation des enseignants (12,7%). Leur contribution a toutefois baissé en moyenne de 3% par an sur la période.